

Image not found or type unknown



## Diffamation publique et menace de licenciement

Par **achimere**, le **05/02/2009** à **16:40**

Ma question est la suivante: je travaille dans une mairie et depuis plusieurs temps déjà je n'ai plus de contrat. Je suis menacé de licenciement par mon patron car il se base sur des oui dire de la part de la population au sujet de ma vie privée. je voudrais savoir quoi faire quel attitude adopter.

Par **frog**, le **05/02/2009** à **16:45**

Comment se fait-il que vous n'ayez plus de contrat ? Votre CDD s'est terminé, ou bien ?